Image not found or type unknown

Divulgation d'adresse postale personnelle sur internet

Par **Jazzmin**, le **11/07/2020** à **09:34**

Bonjour,
Lors d'une recherche sur Google avec mon prénom et mon nom de famille je mes suis apperçue il y a quelques semaines que l'on trouve mon adresse postale privée sur un site genre annuaire inversé.
J'ai les ai contacté, la personne m'a raconté n'importe quoi, comme quoi c'était mon opérateur téléphonique qui leur aurait donné mon adresse. (Elle ne connaissait pas le nom de mon opérateur!) Mon opérateur m'a bien confirmé que je suis sur la liste "rouge" chez eux et qu'il ne transmet pas mes donneés.
J'ai appellé ce fameux site une deuxième fois et j'ai commencé à m'énverver puisque la personne ne me donnait pas de réponse sur comment ils ont récupéré mon adresse et ne pouvait pas me passer son supérieur et elle m'a raccroché au nez.

A ce jour, mon nom et mon adresse s'affichent toujours sur ce site. Je suis outrée, scandalisée que le lieu où j'habite physiquement soit accessible au monde entier.

Y-a-t-il des moyens juridiques pour que ce site supprime mon adresse?
Milles mercis d'avance!

Par **miyako**, le **16/08/2020** à **22:16**

Bonsoir,

C'est une atteinte à votre vie privée en vertu de l'article 9 du code civil,rattaché à l'article 2 de la déclaration des droit de l'homme par le conseil constitutionnel le le 23 juillet 1999. c'est donc une valeure constitutionnelle.Sur le plan international ,cest l'article 12 de la déclaration universelle des droits de l'homme et l'article 8 de la convention europeenne des droit de l'homme.

Il faut donc mettre en demeure GOOGLE d'effacer votre adresse et vos coordonnées. Le mieux est de faire ce courrier par un avocat lettre AR ,cela sera beaucoup plus efficasse,ou une organisation de consommateur.

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **Visiteur**, le **17/08/2020** à **10:50**

Bonjour

Pour que votre demande soit prise en compte sur l’ensemble des services de renseignements téléphoniques, il est habituellement conseillé de se rapprocher de son opérateur téléphonique.

N'hésitez pas à vous adresser à la CNIL

S'agit-il du site des ex pages-jaunes ?

https://info.pagesjaunes.fr/infoslegales/vieprivee-protection/

Par **Visiteur**, le **17/08/2020** à **11:48**

Nous sommes bien d'accord

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés